

PARAISSENT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, frais de poste non compris... £1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 13 MAI 1851.

No. 65.

(Extrait de la Bibliographie Catholique; No. de mars, 1851.)

Histoire de la Révolution Française, par M. Thiers. — 10 volumes in-82.

(Voir le numéro du 6 mai.)

L'auteur avait fait, au début de son œuvre une profession d'impartialité assez saine : " je me suis tenu à tout figuré que, né sous le chaume, animé d'une juste ambition, je voulais acquiescer ce que l'orgueil des hautes classes m'avait injustement refusé ; on bien qu'élevé dans les palais, héritier d'antiques privilèges, il m'était douloureux de renoncer à une possession que je prenais pour une propriété légitime." A son insu, et entraîné par les préjugés révolutionnaires dont il ne savait point entrevoir la dangereuse séduction, M. Thiers n'est pas demeuré fidèle à son programme. L'impartialité dont il s'était fait une loi a cédé, sous la pression des préférences politiques, à un système d'attention permanente en faveur des doctrines d'insurrection et de révolte ; la Révolution trouve en M. Thiers un complaisant et un apôtre ; aux yeux de l'écrivain, tout ce qui s'oppose à sa marche dévorante est une maladie ou un crime ; tout ce qui l'exalte ou la précipite est de soi-même juste et moral ; sans doute, lorsque l'histoire révolutionnaire rencontre en chemin des actes de brutalité odieuse, des réactions sanguinaires et criminelles, des attentats qu'aucun prétexte ne saurait pallier, il les désavoue et les déplore ; mais jusque dans ses désaveux et dans ses regrets, M. Thiers laisse percer une indulgence inexplicable envers les coupables ; il plaide les circonstances atténuantes, et le lecteur, qui avait commencé par s'épouvanter, qui sentait le besoin de s'indigner, est tout doucement amené à conclure que le roi, les aristocrates et le clergé de ce temps, furent bien ignorants et bien aveugles, puisque, par leurs résistances mal fondées et tyranniques, ils provoquèrent des excès assurément fâcheux, mais nécessaires. Alors, si l'on a quelque horreur pour le sang versé, on n'en réserve pas moins beaucoup d'indignation contre ceux dont les actes contre-révolutionnaires irritèrent le pays, et l'on plaint les bourreaux quelquefois autant que les victimes.

Notre devoir est de signaler cette aberration de M. Thiers, et de déclarer qu'en écrivant dix volumes sous l'influence de cette fautive impartialité, il a fait une œuvre plus dangereuse qu'utile. Son livre a été un arsenal révolutionnaire où les partis ont trouvé des armes, pendant plus de vingt ans, pour combattre l'ordre et le droit. La conduite de M. Thiers au pouvoir a plus d'une fois été comme le désaveu significatif des doctrines de l'histoire dont il est auteur. Lorsqu'au début de son travail, ayant à décrire le pillage de la main du fabricant Réveillon, il laisse entendre, contrairement à la justice et au bon sens, que la Cour permit à l'insurrection, de se développer sur une échelle assez large, afin que la répression devint plus sanglante et plus efficace, il ne fait que diriger contre ses adversaires une calomnie vulgaire, que les factieux de juin et d'avril, dont, à son tour, il dut réprimer les crimes, ne se firent pas faute de répéter contre lui. Cet exemple, que nous citons en passant, prouve que M. Thiers écrivait en homme de parti et non en homme d'Etat.

M. Thiers, dominé par ses doctrines, se met peu en peine de la vérité ; ayant à juger le serment ou la révolte de jeu de paume, il dit, avec une simplicité qui effrite les apparences de la conviction : " Ainsi le tiers-état

avait reconstruit le pouvoir législatif." On ne recouvre que ce qu'on a perdu, et M. Thiers se serait fort embarrassé de montrer, dans l'histoire de la monarchie française, l'époque, si courte qu'elle fut, où le tiers-état s'était trouvé investi de l'autorité législative. — Ayant ensuite à décrire l'inquiétude que l'événement du jeu de paume répandit dans les rangs de la noblesse, il dit que les *agitateurs ordinaires* de cet ordre enflammaient les passions. Pour une noblesse qui, par amour de la paix, se laisse dépouiller de ses privilèges et subit les prétentions du tiers, il faut convenir que l'accusation est sévère, et que l'histoire oublie naïvement de se placer sur le terrain impartial où, au début de son livre, il avait voulu dresser sa tente.

Parlant des agitations révolutionnaires qui, avant la prise de la Bastille, troublèrent Paris et poussaient la France à une immense révolte, M. Thiers se demande si l'ambition d'un prince du sang ne fut pour rien dans ces menées : " L'histoire, dit-il sans désigner aucun nom, peut assurer du moins que l'or a été répandu." La fausse Histoire, l'histoire complaisante pour les usurpateurs peut garder cette réserve ; mais l'histoire vraie doit accuser hautement le duc d'Orléans d'avoir trempé, par ses richesses et ses passions, dans les crimes populaires de 1789. A voir avec quelle indulgence M. Thiers juge le duc d'Orléans, avec quelle sévérité ironique il condamne les hautes classes, on est fondé à reconnaître qu'il réserve toute sa bienveillance pour les révolutionnaires spoliateurs, toutes ses rigueurs pour les classes spoliées. Ces quelques mots en disent assez pour démontrer que son livre est une œuvre de parti, et que le lecteur doit se tenir en garde contre ses jugements faux et dangereux.

La pensée de l'histoire de M. Thiers se résume tout entière dans ce peu de mots : " La Révolution fut légitime ; si des crimes la souillèrent, c'est que la résistance impolitique du trône, de la noblesse et de l'Eglise de France, irrita le peuple et lui mit en main les armes et l'incendie ; que si, cédant aux progrès de la raison et du bon sens, le roi, les hautes classes, le clergé s'étaient laissés déposer sans rien dire, ou avaient abdicqué volontairement, le peuple n'aurait eu aucun prétexte de s'insurger, de livrer ses ennemis à la mort, et de souiller par des crimes la cause de la liberté. Cette résistance des privilégiés était d'ailleurs inévitable, et la fureur des masses révolutionnaires, pour en venir à bout, était devenue fatalement nécessaire. Jetons un voile sur les accidents de la lutte, et ne songeons qu'aux résultats acquis." Ce ne sont point là, nous devons le reconnaître, les expressions de M. Thiers ; mais c'est le résumé exact de sa théorie historique, et l'expression abrégée de son fatalisme révolutionnaire. Qu'importe de passer en revue les dix volumes de son Histoire. S'il est bien établi, dès l'abord, qu'ils sont tous conçus, rédigés et menés à terme sous l'influence de cette même pensée.

M. Thiers plaint le roi, et ne croit pas que l'Assemblée républicaine ait tenu de la loi de l'époque le droit de juger Louis XVI et de l'envoyer à la mort ; mais ces réserves faites, il ne cesse de soutenir, tout en le déplorant, que le règne de Louis XVI n'a été qu'une conspiration permanente contre la liberté et les droits du peuple. On voit que ces réserves en faveur des juges du roi, font paraître leur arrêt sanguinaire moins odieux. A lieu de savoir gré à Louis XVI de sa courageuse résistance aux entreprises schismatiques des Assemblées nationales, il n'y voit qu'une attitude digne d'un esprit ignorant et conseillé par une dévotion

étroite. Il accuse Robespierre ; il a des paroles d'indignation générale contre Marat ; il déplore les saturnales de Chaumettes et d'Hébert, les abominables tueries de Carrier et de Joseph Lebon ; mais, à l'exception de quelques grands coupables qu'il désavoue ou stigmatise, on ne le voit jamais animé d'une colère assez énergique contre leurs complices et leurs émules. C'est M. Thiers qui, développant outre mesure ce qu'il y eut d'honnête dans quelques phrases tombées de la plume de Camille Desmoulins, a appelé la bienveillante pitié de la postérité sur ce jeune énergumène qui approuva tant de crimes ; c'est lui qui a osé réhabiliter Danton, parce que ce tigre, repu de cadavres, trouva qu'il y avait assez de morts, et que, si l'on ne finissait pas par massacrer la Révolution elle-même, il pourrait bien à son tour être dévoré. C'est M. Thiers qui, se bornant à juger les Girondins par les derniers mois de leur existence, s'est plu à leur décerner à deux mains les couronnes qui ne sont dues qu'à la vertu et au martyre. Or, la réhabilitation absolue des Girondins est, osons le dire, une immoralité politique. Les Girondins furent des ambitieux qui possédèrent le peuple à tous les excès, non pour satisfaire certaines doctrines aveuglément admises, mais pour ramasser dans la cendre des palais, ou parmi les débris sanglants, quelques lambeaux de pouvoir et des portefeuilles. Ils représentaient l'école voltairienne ; ils étaient la philosophie du xviii^e siècle installée au faite de la société, et il y aurait eu, de la part de M. Thiers, une grande preuve de raison et de sagesse, à nous faire voir que ces demoielleurs élégants et éclairés, qui s'épouvançaient du crime après l'avoir conseillé, n'étaient que les justes victimes de leurs détestables principes, et ne faisaient que recueillir le châtiment qu'ils avaient semé. C'est une vérité que M. Thiers énumère sans doute à comprendre ; il est fâcheux que son talent d'écrivain n'ait servi qu'à la dissimuler, et à légitimer des actes et des hommes qu'il est permis de plaindre, mais qu'il est nécessaire de condamner.

Nous n'avons point à envisager M. Thiers comme historien des faits militaires et des faits politiques ; il joint à cet égard d'une réputation considérable, et que nous croyons bien méritée. Pen d'écrivains s'entendent aussi bien que lui à dramatiser le récit, à accroître l'intérêt, à se faire lire jusqu'au bout, à guider le lecteur au milieu des détails les plus arides, sans lui imposer un moment de lassitude ou d'ennui. C'est dans l'exposition historique des événements de l'intérieur et du dehors que brille l'admirable clarté de l'écrivain ; c'est par ce mérite, d'ailleurs fort grand, qu'il se fait apprécier et qu'il a le droit d'occuper une place éminente parmi les historiens modernes. M. Thiers s'entend mieux que personne à raconter une expédition ou une bataille ; il décrit le terrain, il indique l'emplacement des corps ; il comprend mieux la lutte dont il rend compte que la plupart de ceux qui y assistent. Nous regrettons qu'en racontant les merveilleuses résistances de la Vendée, il n'ait pas toujours rendu une justice suffisante à ces courageux paysans du Poitou, que l'Empereur appelait des géants, et qui tinrent en échec la Convention elle-même. Nous eussions voulu qu'en décrivant les hauts faits d'armes de nos armées d'Italie, il se fût montré plus sévère lorsqu'il s'agissait du pillage des églises et de la spoliation du clergé. Il est des actes nécessairement coupables, que la puissance du génie ne saurait ni pallier, ni couvrir, et que l'historien doit savoir à blâmer avec énergie.

Au point de vue de la moralité, la plume de M. Thiers garde des allures graves, sérieuses,

et nous aimons à reconnaître que cet écrivain ne cherche pas dans le scandale des anecdotes privées des occasions de se concilier une popularité peu honorable. Son livre s'adresse d'ailleurs aux hommes faits et non à la jeunesse, et peut-être doit-il être lu avec une certaine précaution. Toutefois, ce n'est pas sous le rapport de la moralité qu'il est dangereux. Ce qui le rend le plus digne de blâme pour tout ce qui a une conscience catholique, c'est la pensée irréligieuse qui le domine d'un bout à l'autre. M. Thiers qui, par bonheur aujourd'hui, et nous aimons à lui rendre justice, veut que la religion soit respectée et indépendante, écrivait, il y a vingt-cinq ans, sous l'influence des doctrines prétendues libérales de l'école politique dont alors il faisait partie. Nous n'avons point à entrer dans le détail de ses jugements en matière religieuse ; qu'il nous suffise de constater qu'à chaque occasion offerte par le récit des événements, il condamne la conduite du souverain Pontife et du clergé orthodoxe, pour approuver comme justes, légitimes et nécessaires, les usurpations sacrilèges des premières Assemblées nationales, usurpations qui se formulèrent dans la Constitution schismatique imposée au clergé de France. Dans cette lutte engagée entre la révolte et le droit, entre la tyrannie et la justice, M. Thiers prend parti pour les persécuteurs, et il proclame fréquemment que les législateurs civils de la Révolution eurent le droit de dépouiller le clergé de ses biens, de ses immunités, de ses privilèges, comme aussi de séparer violemment l'Eglise de France de celle de Rome, en modifiant la discipline et la hiérarchie. Cette observation ajoutée à celles qui précèdent, complète notre jugement sur la valeur politique, morale et religieuse de cette *Histoire de la Révolution*.

Hollande.

On lit dans le *Journal de Bruxelles* :

" Les protestants de la Hollande n'ont rien appris depuis des siècles. Ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois ; tout puissants par le nombre, ils régnaient en despotes. Leur intolérance et leur fanatisme ne connaissent pas de bornes. Lois, administration, presse, ils mettent en œuvre tous les moyens, ils abusent de toutes les influences pour effacer jusques au dernier vestige du catholicisme. Un vaste système de propagande est organisé dans ce but, et si les efforts de la persécution, même la plus raffinée, n'étaient impuissants dans cette guerre contre l'Eglise, il faudrait désespérer pour toujours de l'avenir de nos frères de la Hollande.

" Quoique divisés de vues et d'opinions, ils font taire leurs rancunes, imposent silence à leur ambition jalouse dès qu'il s'agit d'attaquer les droits et les libertés des catholiques. Il n'y a plus alors ni radicaux, ni ultra-conservateurs, ni constitutionnels ; la haine a comblé l'abîme qui les séparait, et les ennemis de la veille se donnent la main pour courir sus à leurs adversaires.

" La presse obéit au même mot d'ordre. Chaque jour elle enregistre les accusations les plus véhémentes et les plus injustes contre ceux-là qui ont professé rester fidèles à la foi de leurs pères que d'acheter son silence au prix d'une honteuse apostasie. Le fantôme de la domination cléricalle, de la théocratie catholique, du jésuitisme est invoqué à tout propos, et le lecteur est tenté de se demander si c'est bien en Hollande qu'on ose imprimer de pareilles turpitudes. Quoi ! les catholiques qui

forment les deux cinquièmes de la population sont exclus de l'administration du pays ; le protestantisme régit sans contrôle, il exerce son influence depuis la modeste administration communale jusque dans les conseils du Roi, depuis l'école primaire jusque dans la chaire de l'Université ; les catholiques, en un mot, sont traités en îlots et vous en avez l'exemple, à l'oppression ! Etrange pays, vraiment, que celui-là où les victimes sont transformées en bourreaux, et les colonnes en vautours !

" L'étonnement redouble pourtant, si l'on considère le grand nombre de sociétés secrètes organisées par les protestants dans un but qu'il est facile de deviner. L'*Unitas* fondée par les employés supérieurs et les riches négociants pour soutenir le protestantisme au moyen de secours matériels ; la *Walstand*, dont la mission consiste à acheter des fermes, des maisons, des terres au sein de la population catholique, pour y établir des familles dissidentes ; la *Tuenda*, chargée de veiller à ce que les enfants nés de mariages mixtes reçoivent une éducation protestante, se réunissent dans une même pensée, celle de détruire l'Eglise romaine. Il y a encore d'autres associations dont le rôle est plus odieux, s'il est possible. L'une d'elles recueille de l'argent destiné aux catholiques que l'appât des avantages matériels peut déterminer à renier leur foi, une autre impose à chacun de ses membres l'obligation de ne prendre à son service aucun ouvrier, de ne traiter avec aucun négociant appartenant à la religion romaine.

" Toutes ces sociétés ont leur administration, leurs agents, leurs espions, leur trésor. Elles en développent d'un vaste réseau toutes les parties du pays où les populations sont restées fidèles au culte de leurs ancêtres.

" Ce n'est pas tout encore, l'intolérance et le fanatisme ne se sont pas arrêtés là. Les protestants n'étaient pas assez assurés du succès de leurs efforts, tant que des lèbres courageuses et convaincues pourraient réclamer justice au tribunal de l'opinion publique. Pour couronner leur œuvre, il fallait exclure du Parlement les députés catholiques. " Ils ne reculent pas devant cette mesure. Mais, afin de dissimuler ce qu'elle avait de trop odieux, ils eurent recours à un misérable stratagème. Dans quelques districts, les catholiques, quoique en minorité, pouvaient néanmoins décider par leurs votes du résultat du scrutin. Il arrivait même quelquefois qu'un collège protestant envoyât au Parlement un représentant catholique. C'est cet état de choses qu'il fallait changer. On ne trouva rien de mieux que de réviser la loi électorale.

" Tous les districts qui avaient donné la majorité aux catholiques furent bouleversés de fond en comble. Ici l'on incorpora dans un district protestant une commune catholique. Là on adjoignit aux électeurs catholiques un si grand nombre de protestants que l'influence des premiers disparut complètement. En un mot, au lieu de décréter une loi qui sauvegardât les droits et les intérêts de tous, le Gouvernement a cédé aux préoccupations de parti aux inspirations de la haine la plus aveugle et la plus injuste.

" Voici, au reste, un nouvel échantillon de l'intolérance protestante. On lit dans *l'Echo universel de la presse catholique* :

" C'est avec un juste sentiment de surprise et d'indignation que nous venons signaler à l'attention du public un nouvel acte d'exclusion des catholiques en Hollande. Il y avait à être un membre des Etats provinciaux de la Hollande méridionale, dans le district de La Haye et ses environs. *L'Avenir*, (*De Toekomst*) et le *Temps* (*De Tijd*), ces deux journaux ont déjà témoigné leur mécontentement sur ce qui s'est passé à cette occasion.

LE MONTAGNARD

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Pensez le parti, 1793.)

(Suite.)

Ecoute, citoyenne, ne te souviens plus de l'homme que tu as vu hier, c'est un misérable que j'ai chassé et dérasé de mon talon, tu n'as plus devant toi qu'un homme qui t'aime comme un homme la pensée qui console et t'ennuie, un homme qui te prie à genoux et te dit :

" Il y a des heures où malgré soi viennent la lassitude et le découragement, où le cœur le plus résolu faillit, où l'âme la plus forte chancelle ; dans ces heures là, il faut que le cœur s'appuie sur le cœur d'une femme aimée et y cherche un refuge pour se fortifier. Sois cet ange, sois cette femme, tends la main au voyageur fatigué. D'autres, vois-tu, ont la débâche qui étourdit, l'orgie qui enivre, les plaisirs, les femmes qui dansent couronnées de fleurs ; moi je ne veux avoir que toi à regarder, que toi à aimer, que toi à qui je vien-

drai dire tous les tressaillements de mon cœur, tous mes succès, tous mes espoirs, toi que je regarderai avec foi, amour et recueillement comme une statue de la liberté.

Jeanne écoutait Georges, pensive, pleine d'émotion et de vague terreur ; car il y avait dans sa voix, dans son regard, comme dans sa personne, quelque chose d'humble et de suppliant.

Cet amour, ces prières, ces angoisses du cœur, la prenaient tout-à-coup comme la vague de la marée montante prend une pierre du rivage ; elle était subitement et malgré elle enveloppée, étouffée.

C'était si bon pour une pauvre jeune fille, isolée, proserite, poursuivie, entourée de haines et de proscriptions, d'entendre une voix qui lui parlait ainsi, elle qui depuis si longtemps n'avait vécu que la nuit, fuyant le jour comme une délation. Même quand on est heureuse, entourée des joies et des affections de ce monde, le cœur bat à se sentir aimée.

Cette disposition d'esprit trouva la pauvre enfant dans un moment indicible d'abandon et de reconnaissance à écouter celui qui lui parlait ainsi. Un instant elle oublia tout ce sang qui ruisselait autour d'elle, ces cris de mort et de vengeance qui l'entouraient comme une mer mugissante, et sur son visage pâle et défiguré passa un rayon de bonheur. Mais, hélas ! ce ne fut qu'un éclair rapide, joint éphémère que Dieu donne et reprend aussitôt. La pauvre enfant retomba bien vite dans la réalité, et son regard éperdu plongea dans l'abîme immense qui la séparait, elle,

Jeanne De Savemay, du républicain Georges ; alors, avec une voix où était empreint le plus profond découragement, elle répondit en inclinant douloureusement sur sa poitrine sa tête pâle :

" Je ne suis qu'une pauvre fille vivant au hasard, aujourd'hui ici, demain où il plaira à Dieu.

" Je ne veux pas que tu t'en ailles ! s'écria Georges d'une voix impérative. Ecoute, citoyenne, tu ne le crois pas, mais depuis hier, toute ma vie s'est appuyée sur toi. Non, tu resteras ici, car jamais aucun danger ne te menacera, ni toi, ni Gracchus ; je suis puissant, l'ami de Robespierre, de Danton, de St. Just ; laisse-toi vivre avec oubli et indifférence au milieu de cette tourmente ; elle passera sans t'atteindre, ni ceux que tu aimeras.

Jeanne se leva d'un mouvement brusque et solennel :

" Dites-vous vrai ? dit-elle deux fois, en levant ses mains vers le ciel, dites-vous vrai ! Et allant à la porte de la chambre, elle poussa comme si elle eut voulu prendre la sainteté de la mort à témoin des paroles qui allaient se prononcer. Et touchant d'une main le lit funèbre :

" Dites-vous vrai ? répéta-t-elle encore d'une voix brülante et interrogative.

Georges la regardait, étonné de l'énergie soudaine qui s'était emparée d'elle, tout à l'heure si fièle et si abattue :

" Pourquoi parles-tu ainsi, citoyenne, avec cette voix grave et solennelle ? Parquoi, dans les jours où nous vivons, tou-

te parole qu'on prononce est grave et sacrée... peut être.

Le jeune montagnard s'avança d'un pas calme et ferme, et touchant, lui aussi, de la main le linéaire jeté sur le lit de mort :

" Sois sans crainte, jeune fille, ce que je t'ai dit est dans mon cœur comme sur mes lèvres. Et levant ses mains au dessus de sa tête :

" Oh ! république ! ah ! patrie !... je suis un de tes enfants dévoués. Je n'hésite ni ne tremble. Je ne doute ni ne m'arrête. Tuas fait couler le sang de mon père, et comme Brutus j'ai courbé la tête devant ta justice et ta volonté ; c'est sur ton front que j'inscris mon serment.

Le visage de Georges pendant qu'il parlait était superbe à voir ; si le fanatisme y avait gravé son empreinte, on y voyait aussi le cachet resplendissant de la loyauté et de l'honneur.

Jeanne lui tendit à la fois les deux mains ; la femme s'oubliait devant la fille et la sœur ! Alors !... alors !... s'écria Georges d'une voix ardente et les traits enflammés, tu m'aimes-tu m'aimes-tu !

" Si vous souffrez, je vous console, répondit Jeanne d'une voix noble et tremblante, et si vous chanceliez abattu et brisé comme aujourd'hui, je vous tendrais les deux mains.

" J'étais fou !... j'étais fou ! dit Georges en appuyant son front contre la muraille. Pourquoi m'aimez-vous, vous jeune fille ? c'est bien assez de me laisser consolier... Et il la s'asséoit tristement... Oh ! oui, laisse-moi t'aimer, continuait-il, laisse-moi venir souvent auprès

de toi... soyez sans crainte ; je veux être votre esclave et vous écouter à genoux... Ecoute, je m'appelle Georges. Toi, comment t'appelles-tu ?

Jeanne hésita, ses lèvres tremblaient un instant :

" Mon... je... Marianne, balbutia-t-elle d'une voix tremblante...

" C'est la bonté de Dieu qui avait placé ce nom sur sa bouche.

Marianne, s'écria-t-elle tout-à-coup : Oui, tu seras ma sœur ; C'est la tombe qui s'entr'ouvre. C'est ma sœur qui revient. Je t'aimerais comme tu veux que je t'aime, Marianne, pur et chaste amour ! jusqu'au jour où ton cœur m'appellera d'un autre nom.

Georges la regarda. Un instant il resta immobile ; tant sa respiration oppressée soulevait sa poitrine :

Marianne, s'écria-t-elle tout-à-coup : Oui, tu seras ma sœur ; C'est la tombe qui s'entr'ouvre. C'est ma sœur qui revient. Je t'aimerais comme tu veux que je t'aime, Marianne, pur et chaste amour ! jusqu'au jour où ton cœur m'appellera d'un autre nom.

Georges entra. Il avait les yeux humides ; le visage altéré.

Citoyen Gracchus, dit Georges en allant à lui, je suis le cruel malheur qui vient de te frapper. Puisse dans ton ardent patriotisme le